

Journée internationale de la déclaration des droits humains

En ce 10 décembre 2011, il y a déjà 63 ans que les Nations Unies acceptaient un beau principe pour assurer les droits de la personne. L'article 25 de la déclaration des droits humains stipule que *toute personne a droit à un niveau de vie suffisant pour assurer sa santé son bien-être et ceux de sa famille, notamment pour l'alimentation, l'habillement, le logement, les soins médicaux ainsi que les services sociaux nécessaires; elle a droit à la sécurité en cas de chômage, de maladie, d'invalidité, de veuvage, de vieillesse ou dans les autres cas de perte de ses moyens de subsistance par suite de circonstances indépendantes de sa volonté.*

Faisons-nous des pas pour atteindre cet idéal? Lors du 3^e sommet sur la pauvreté du Front Commun pour la justice sociale, le conférencier, M. Hector Cormier, nous fit réaliser l'écart entre ces grands principes et la réalité. Ce sommet avait comme thème la pauvreté : une violation des droits de la personne. Force est d'admettre que la pratique est loin de l'idéal puisque toutes les coupures visent les plus démunis, tandis que l'on permet à des individus d'amasser des fortunes colossales.

Les gens qui luttent pour établir des réformes basées sur la justice sociale ont certainement moins de poids que les grandes corporations auprès des décideurs. L'économiste, Angela MacEwen, affirme que « les politiques qui s'attaquent aux causes profondes de la pauvreté sont susceptibles d'améliorer la qualité de vie et de promouvoir la production économique pour l'ensemble de la population. » Comment en convaincre les dirigeants? On aurait ainsi plus de personne participant au bien-être de tous.

Est-ce utopique d'exiger que les individus qui ont un revenu annuel exorbitant paient plus d'impôt qu'ils le font présentement? Cet argent servirait aux enfants qui vivent actuellement sous le seuil de la pauvreté leur offrant une chance de s'intégrer plus activement dans la société de demain.

Notre gouvernement nous assure que la question de la pauvreté est très importante pour lui, qu'une réforme de l'aide sociale et que les prestations de santé destinées aux familles à faible revenu sont en cours. La lenteur du processus nous rend parfois inquiets.

Saviez-vous que c'était un néo-brunswickois, John Peters Humphrey, originaire de Hampton qui fut le rédacteur principal de la première copie de la Déclaration des droits humains des Nations unies? Que ce serait extraordinaire que ce soit notre province qui aille de l'avant avec l'actualisation de ces droits pour tous. Il est permis de rêver. Osons espérer.

Rose-Marie Gigou
St-Louis